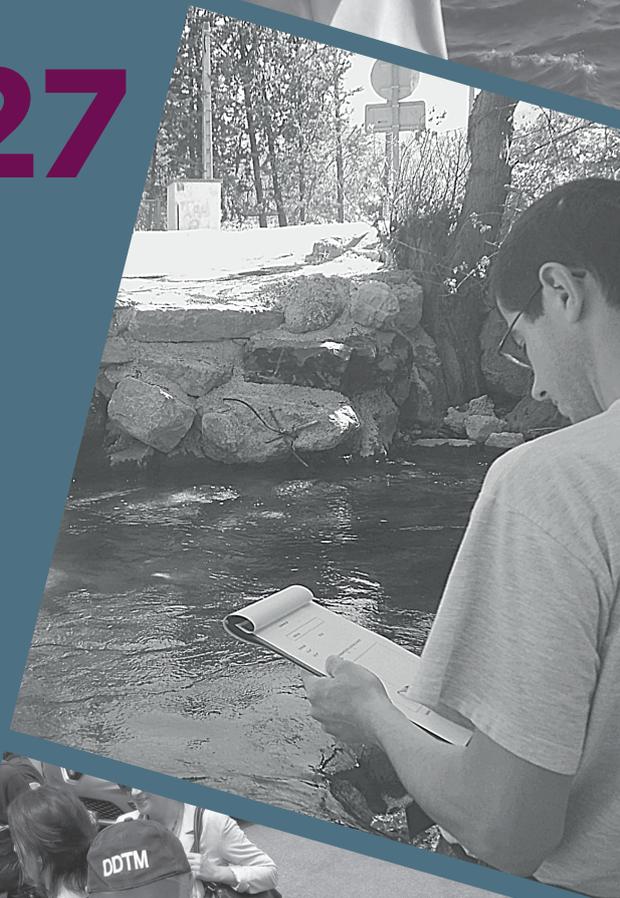




**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET DE SERVICE 2024 - 2027



DDTM34
Direction Départementale des
Territoires et de la Mer

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau projet de service 2024-2027 de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM 34) illustrant son engagement constant pour un développement harmonieux et équilibré des territoires.

Ce document stratégique reflète le résultat d'une démarche participative et active, menée sur plusieurs mois, impliquant les 230 agents de la DDTM ainsi que nos partenaires essentiels, notamment les collectivités territoriales du département.

En tant qu'acteur de premier plan dans les domaines de l'aménagement, des infrastructures, du logement, de la gestion de l'eau, des risques naturels, de la protection de l'environnement, de l'agriculture, de la forêt, du littoral et de la mer, la DDTM est résolument engagée à répondre aux défis du territoire.

Notre projet de service s'inscrit au cœur de cette volonté : être aux côtés des décideurs qui façonnent l'avenir du territoire. Il reflète notre engagement à travailler de manière plus efficace, à créer des synergies toujours plus fortes, à communiquer plus efficacement et à innover constamment afin d'améliorer nos services.

Notre collectif est en ordre de marche pour incarner un service public de proximité de nouvelle génération, engagé au quotidien pour l'accélération des transitions écologique, agricole, numérique au service des populations.

Je vous invite donc à découvrir les nouvelles ambitions de la DDTM pour ce beau territoire de l'Hérault, que nous partageons, qui nous lie et qui nous fait avancer ensemble.

Le directeur
départemental des
territoires et de la mer
de l'Hérault,

Fabrice LEVASSORT



Sommaire

PRÉSENTATION DE LA DDTM page **4**

CHIFFRES-CLÉS page **6**

VALEURS DE LA DDTM page **9**

AMBITIONS DE LA DDTM page **10**

ÉLABORATION page **12**

PRÉSENTATION DE LA DDTM

CHAMPS D'INTERVENTION

UNE ACTION TRANSVERSALE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

La DDTM de l'Hérault met en oeuvre localement, sous l'autorité du préfet, les politiques d'aménagement et de développement durables des territoires de l'Hérault, qu'ils soient urbains, péri-urbains, ruraux ou maritimes, en se concentrant sur les domaines suivants :

- eaux, risques naturels et biodiversité
- mer et littoral
- urbanisme et aménagement du territoire
- habitat et logement
- agriculture, forêt et chasse
- transport, mobilité, sécurité routière

Pour autant, l'intervention de la DDTM de l'Hérault sur le territoire est nécessairement transversale et partenariale afin de dégager une vision partagée des enjeux du territoire et de ses projets.

UNE DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE

La DDTM de l'Hérault met en oeuvre dans le département les politiques nationales du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et du ministère de l'intérieur et des outre-mer.

MINISTÈRES
DE RATTACHEMENT

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
COHÉSION DES
TERRITOIRES



AGRICULTURE ET
SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

INTÉRIEUR
ET
OUTRE-MER

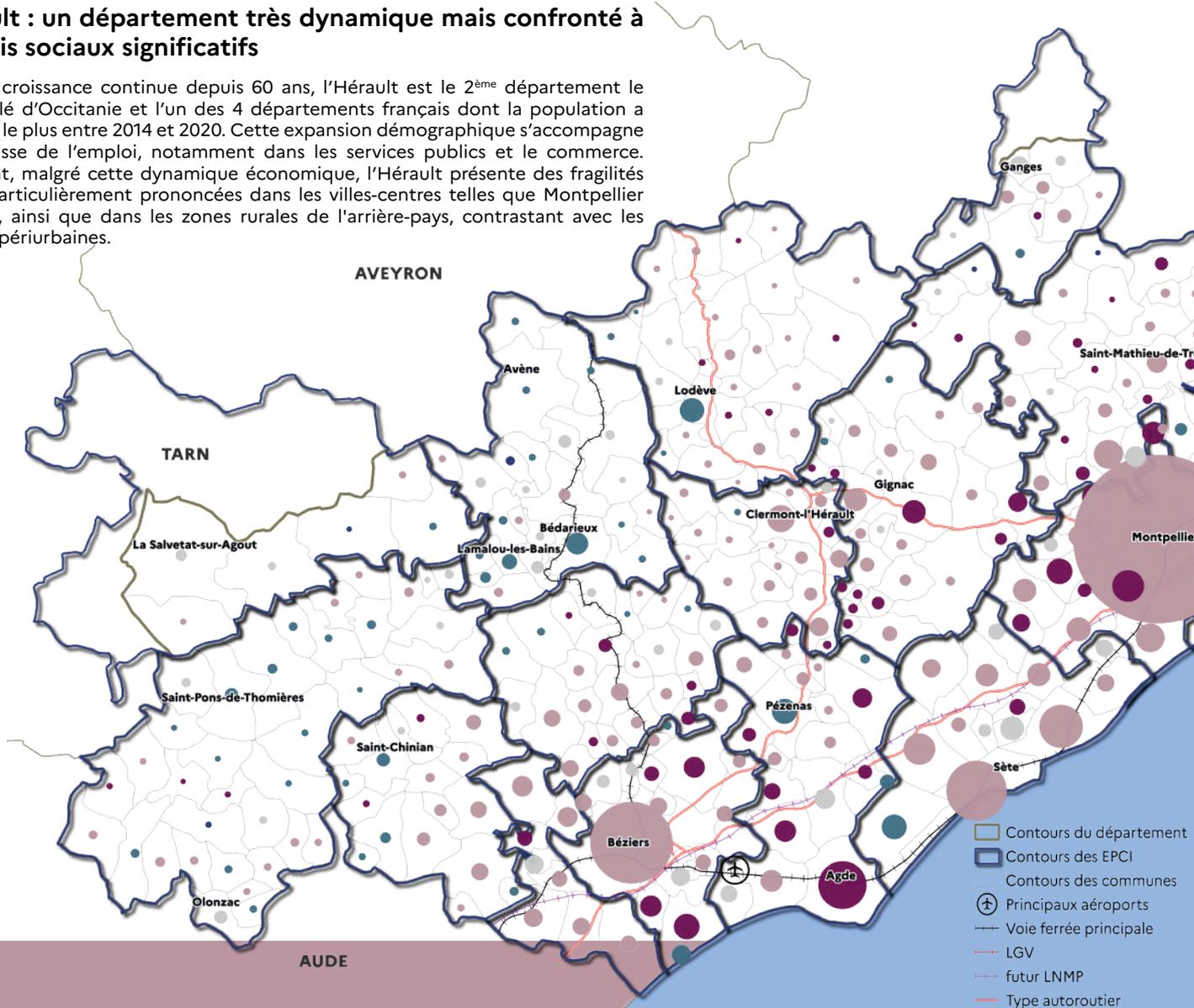
ORGANIGRAMME



CHIFFRES-CLÉS

L'Hérault : un département très dynamique mais confronté à des défis sociaux significatifs

Avec une croissance continue depuis 60 ans, l'Hérault est le 2^{ème} département le plus peuplé d'Occitanie et l'un des 4 départements français dont la population a augmenté le plus entre 2014 et 2020. Cette expansion démographique s'accompagne d'une hausse de l'emploi, notamment dans les services publics et le commerce. Cependant, malgré cette dynamique économique, l'Hérault présente des fragilités sociales particulièrement prononcées dans les villes-centres telles que Montpellier et Béziers, ainsi que dans les zones rurales de l'arrière-pays, contrastant avec les banlieues périurbaines.



POPULATION



1 232 800

habitants
(en 2023)

+1,2%

par an entre 2014 et 2020
(l'un des quatre départements français dont la population augmente le plus)

19%

des ménages sous le seuil de pauvreté
(7^{ème} département le plus pauvre de France métropolitaine)



ÉCONOMIE

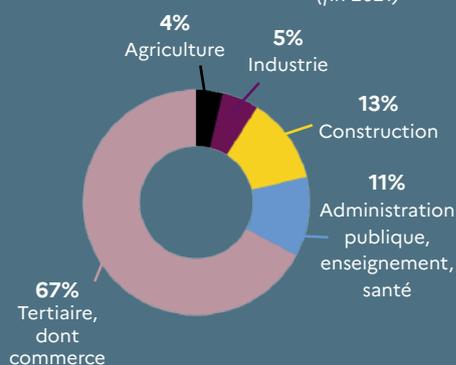


447 987

emplois
(salarié et non salarié en 2020)

45 959

établissements actifs
(fin 2021)



TOURISME



1^{er} département
touristique d'Occitanie

- **945 000** lits touristiques en 2021
- **46 millions** de nuitées en 2021
- **47 851** emplacements de campings en 2021
- **55 €** la dépense moyenne journalière en 2021
- **33 700** emplois touristiques en 2021

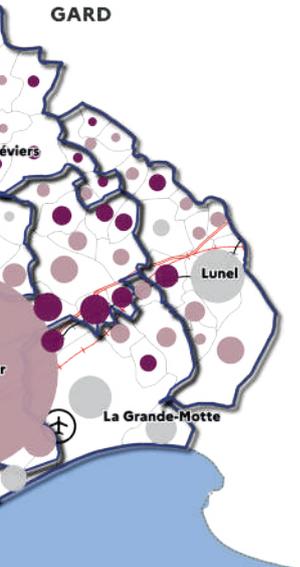
CONSTRUCTION - LOGEMENTS



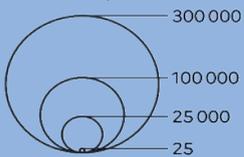
750 002 logements en 2020 :

53% des ménages propriétaires de leur logement

579 logements sociaux pour 10 000 habitants



Population municipale 2021

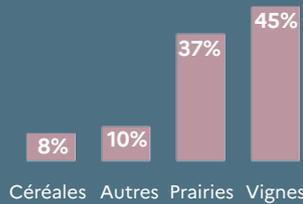


- Baisse d'au moins 20%
- Baisse de 3% à 19%
- Stable entre -2% et +2 %
- Hausse de +3% à 19%
- Hausse de +20%

AGRICULTURE - VITICULTURE - FORÊT



30% du territoire consacré aux surfaces agricoles utilisées par les exploitations (soit 175 800 hectares)



43%

de la surface du département recouverte par la forêt (surface qui a doublé en 40 ans)

7 547 exploitations **80%** spécialisées en viticulture

15 381 salariés

809 millions d'euros de production agricole

DOMAINE MARITIME - HÉRAULT & GARD



SÈTE

2^{ème} port de commerce en Méditerranée et avec le

GRAU-DU-ROI

1^{er} et 2^{ème} port de pêche de la Méditerranée

1 731 navires professionnels en 2023

1 787 marins en 2023

79 768 bateaux de plaisance immatriculés (Hérault & Gard, en 2023)

7 500 ha L'étang de Thau principale zone conchylicole de la Méditerranée (10 000t de coquillages/an)

ÉDUCATION



110 283

élèves dans le 1^{er} degré (public et privé) année scolaire 2020-2021



95 154

élèves dans le 2nd degré année scolaire 2020-2021



85 321

étudiants en enseignement supérieur année scolaire 2020-2021

ENVIRONNEMENT



3^{ème}

département de l'Occitanie en termes d'installations solaires (après la Haute-Garonne et le Gard) novembre 2023

433 MW DE PUISSANCE INSTALLÉE

460 GWH DE PRODUCTION D'ÉNERGIE

2 674 heures d'ensoleillement (en 2022)

13 900 km de cours d'eau

54 sites Natura 2000, dont 5 sites marins

- 5** Grands sites dont :
- 2** Grands Sites de France labélisés (Gorges de l'Hérault et Cirque de Navacelles)
- 3** Grands sites en projet (Canal du Midi, Salagou-Cirque de Mourèze et Cité de Minerve-Gorges de la Cesse et du Brian)

DES RESSOURCES SOUS PRESSION

FORÊT

Exploitation de 39% de l'accroissement annuel



AGRICULTURE

25 calamités agricoles depuis 2015



RESSOURCES HALIEUTIQUES

Artificialisation et pollution des milieux, pression de pêche : 40% des stocks d'espèces en mauvais état



INONDATIONS

292 communes soumises à inondation et 320 000 personnes concernées



BIODIVERSITÉ

16% des espaces à fort enjeu soumis à forte empreinte humaine



PLUIES EXTRÊMES

Augmentation de la fréquence des épisodes de plus de 200 mm de pluie (plus de 1 jour/an)



INCENDIES

170 feux de forêt détruisent en moyenne 840 hectares par an.



QUALITÉ DE L'EAU

50% des 163 masses d'eau en moyen ou mauvais état



URBANISATION

3 412 hectares d'espaces naturels, agricoles ou forestiers urbanisés entre 2010 et 2020



EAU

5 bassins versants et 2 nappes souterraines en déficit



VAGUES DE CHALEUR

16 vagues depuis 2013 (Languedoc-Roussillon)

VALEURS DE LA DDTM34

ANCRAGE TERRITORIAL & PROXIMITÉ

Soutenir et valoriser les spécificités locales, en favorisant un développement respectueux de l'identité propre à chaque territoire. Être à l'écoute des besoins locaux et accessible pour les acteurs du territoire pour une action efficace et adaptée.

ENVIRONNEMENTALE

Adapter les actions face à l'urgence climatique et à l'érosion sans précédent de la biodiversité. La préservation de la biodiversité, des ressources naturelles et agricoles, ainsi que la prévention des risques naturels sont au cœur de notre démarche.

INNOVATION

Encourager l'innovation pour relever les défis actuels et futurs, tout en valorisant les meilleures pratiques.

INTÉGRITÉ

Agir avec transparence et éthique dans toutes les actions et décisions pour garantir la confiance.



EXPERTISE

Apporter des services de qualité, basés sur l'expertise, la rigueur et des délais de traitements optimaux dans chaque action entreprise.

GOUVERNANCE

Promouvoir une approche collaborative tant en interne qu'avec les partenaires, les collectivités et les citoyens pour développer une offre de services et des solutions novatrices conçue de manière concertée.

AMBITIONS DE LA DDTM

AMBITION

1

FAVORISER LES COLLABORATIONS TRANSVERSALES ET LES PARTENARIATS POUR UN SERVICE TOUJOURS PLUS PERFORMANT

Pourquoi cette ambition ?

Elle découle de cette conviction : favoriser les collaborations transversales et les partenariats permet de trouver des solutions adaptées aux spécificités locales, de stimuler l'innovation et l'agilité organisationnelle, et de relever efficacement les défis de manière collaborative.

- Encourager la collaboration et la coordination afin de mieux concilier le portage des politiques parfois divergentes, en renforçant nos liens avec les collectivités territoriales, les écoles, les universités, les entreprises, les associations et autres partenaires. Organiser des revues de projets spécifiques à un territoire ou à un projet donné, en adoptant davantage la méthode des ateliers de co-construction et de l'intelligence collective.
- Construire des réseaux professionnels décloisonnés en favorisant les rencontres professionnelles (bureaux d'études, notaires, tribunaux, commissaires enquêteurs, etc.).
- Renforcer les compétences et les connaissances des agents en organisant des ateliers et des formations internes.
- Permettre aux agents d'acquérir des informations approfondies et des points de vue variés sur des sujets clés liés à leurs missions en faisant intervenir des personnalités, des experts.

ES

M34



AMBITION

2

RENFORCER L'EXPÉRIENCE USAGER ET LA SÉCURITÉ DES AGENTS

Pourquoi cette ambition ?

Elle découle de la nécessité de renforcer à la fois l'expérience des usagers et la sécurité des agents. En assurant la qualité, l'accessibilité et la sécurité des services, nous améliorons l'expérience des usagers tout en garantissant un environnement de travail sûr et stimulant pour les agents.

- Faciliter les démarches des usagers et améliorer la visibilité de la DDTM.
- Former les agents aux publics difficiles, aux protocoles de sécurité et aux mesures à prendre en cas de situation potentiellement dangereuse.
- Accentuer les actions de prévention, de sensibilisation du grand public, en s'appuyant sur différents types de supports, notamment dans les domaines de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la résilience des territoires aux différents risques, afin de contribuer à une meilleure prise de conscience.



Pourquoi cette ambition ?

Cultiver le bien-être et la cohésion d'équipe est essentiel pour instaurer un environnement de travail favorable, où chacun peut s'épanouir. En favorisant cela, nous créons les conditions optimales pour une dynamique de travail positive et une meilleure productivité.

- Améliorer l'interconnaissance des agents.
- Faciliter l'intégration des nouveaux agents tout en contribuant à créer du lien entre tous (par exemple, en instituant un parrainage pour les nouveaux).
- Favoriser la convivialité en organisant davantage de journées spéciales, de défis sportifs, d'événements qui font sens pour le collectif.



Pourquoi cette ambition ?

S'appuyer sur l'innovation, la prospective et une optimisation de la gestion interne, pour garantir notre capacité à répondre efficacement aux défis actuels et futurs.

- Engager une démarche d'amélioration des processus en matière de gestion des ressources humaines pour favoriser les progressions de carrière, fidéliser les agents en poste, attirer de nouveaux talents et simplifier les procédures.
- Engager une démarche prospective pour renforcer notre capacité à anticiper les changements (évolutions réglementaires, technologiques, sociétales, etc.) et à nous adapter de manière proactive.
- Encourager l'innovation pour faire preuve de créativité et d'audace pour développer de nouvelles approches, de nouveaux outils et de nouvelles méthodes de travail.
- Sécuriser la chaîne financière et comptable des budgets métiers (formations, procédures, coordination, création d'une mission financière, etc.) et développer un accompagnement pour la gestion des marchés publics.



ÉLABORATION

LES PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET DE SERVICE

Cérémonie des vœux de la DDTM :
Présentation du projet de service aux agents.

11 janvier
2024

Vote des agents :
Priorisation des actions à déployer.

du 12 au 29 décembre
2023

Réunion en comité de direction pour présenter les résultats obtenus et enrichir le projet de service.

7 décembre
2023

Enquête auprès des partenaires pour recueillir leurs perceptions et leurs pistes d'améliorations.

de novembre à
décembre 2023

Ateliers thématiques :
Organisation de 6 ateliers thématiques de consultation des agents de la DDTM.

6 et 7 novembre
2023

Enquête auprès des agents de la DDTM sur le projet de service et la vie au sein de la structure.

de juillet à août
2023

Lancement officiel de la démarche lors du séminaire des cadres au CAUE de l'Hérault.

5 juin
2023





MAISON DE L'ÉTAT (LODÈVE)



BATIMENT OZONE (MONTPELLIER)



MAISON DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (MONTPELLIER)



SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE OUEST (BÉZIERS)

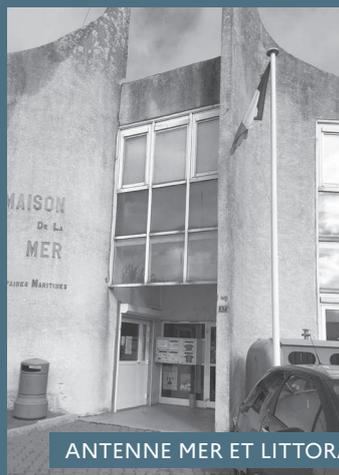


DÉLÉGATION À LA MER ET AU LITTORAL (SÈTE)

Directeur de publication : Fabrice Levassort,
directeur départemental des territoires et
de la mer de l'Hérault (DDTM 34)

Edition : mars 2024
Conception et maquetage : DDTM 34

Direction départementale des territoires
et de la mer de l'Hérault
181, place Ernest Granier
CS 60556
34 064 Montpellier Cedex 02
ddtm@herault.gouv.fr



ANTENNE MER ET LITTORAL (GRAU-DU-ROI)



CAPITAINEURIE (SÈTE)